

CHARTE DES PARENTS

L'objectif principal du club est de pouvoir assurer des moyens de pratique et d'apprentissage du football dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, nous devons tous être vigilants dans notre comportement et nos actes afin de permettre à chacun de s'amuser, de partager, d'apprendre et de pratiquer en toute sérénité.

Article 1 : Attitude et langage

- Je m'interdis <u>toute violence, toute agressivité</u> envers l'arbitre, les éducateurs, les autres parents et à plus forte raison envers les enfants.
- Je <u>reste derrière la main courante et n'entre pas sur le terrain</u> que cela soit aux entrainements ou les matchs (les joueurs et éducateurs sont les seuls autorisés à y pénétrer).
- Si je dois m'adresser aux éducateurs, j'attends la fin de l'entrainement ou qu'ils soient disponibles.
- Je me soucis de la préparation de l'équipement de mon enfant et de son entretien (lavage, rachat de crampons...).
- Je respecte scrupuleusement la charte sanitaire en vigueur dans le club (période Covid).
- Je fais respecter la charte à mon enfant.

Article 2 : Entrainements

- Je respecte les horaires d'entraînements et les convocations aux matchs.
- **<u>Je préviens</u>** les éducateurs de toute absences ou retards.
- Je participe, en fonction de mes disponibilités, aux déplacements et viens voir évoluer mon enfant.
- Je veille à l'équilibre de la pratique sportive de mon enfant, son assiduité, son alimentation.

Article 3: Matchs

- <u>Je ne parle pas aux joueurs</u>, j'encourage l'équipe mais laisse l'éducateur diriger, "coacher" !
- Je respecte l'arbitre, les adversaires, les dirigeants et spectateurs.
- Je relativise les enjeux d'une rencontre et comprends qu'au-delà du résultat, <u>le football doit</u> rester un plaisir et un jeu pour les enfants.
- J'encourage et réconforte les enfants même en cas de défaite (c'est une étape nécessaire à la réussite).
- J'applaudis les belles actions de mon équipe, mais également complimente l'équipe adverse, cela permet de démontrer le respect et le fairplay que je témoigne à l'adversaire.
- Je réponds dans les meilleurs délais aux convocations pour les matchs qui me sont envoyées.

Article 4 : Transports

- Si je transporte des enfants autre que le mien dans mon véhicule, je suis titulaire d'un permis en cours de validité, mon véhicule est correctement entretenu et je respecte le code de la route.
- <u>Je ne dépose jamais mon enfant sans m'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un</u> **éducateur** et le récupère à l'heure indiquée.

Article 5 : Vie du club

- Je participe, en fonction de mes disponibilités, aux événements du club.
- J'échange, je dialogue et j'expose les éventuels problèmes rencontrés à l'équipe encadrante.

En respectant ces quelques règles, nous pouvons contribuer à développer l'esprit club au niveau de l'école de foot et les résultats suivront.

En signant cette charte, je reconnais avoir pris connaissance des règles de bonne conduite et qu'en cas de non-respect nous nous exposons, mon enfant et moi à des sanctions.

Celles-ci pouvant aller du simple avertissement verbal à une exclusion temporaire voir définitive du club.

	Les parents
DATE:	
NDMS/PRENDMS:	
SIGNATURES :	